

PROVINCE OF QUÉBEC

Ville de Rosemère

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue au centre administratif, dans la salle de conférence de la Direction, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), le mercredi 12 juin 2019, à 10 h.

Sont présents dans la salle de conférence de la Direction : Paolo Galati, président; Anne McMullon, commissaire; Anthony Beliotis, commissaire-parent; Gaëlle Absolonne, directrice générale; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Stephanie Krenn, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale par intérim; Florence Delorme, directrice du Services des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Lisa Verrall, directrice adjointe par intérim du Service des ressources humaines; Annabelle Franc, coordonnatrice des ressources matérielles; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Présents par téléconférence : Bob Pellerin, vice-président substitut; Anick Brunet, Guy Gagnon, Peter MacLaurin et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents.

Absents : Vicky Kaliozakis, vice-présidente; James Di Sano et Emilio Migliozi, commissaires.

Le président ouvre la séance.

HEURE : 10 h 01

0.0 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

1.0 Ouverture de la séance

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à la séance.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2019/06/12-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-190612-CA-0204

Adopté à l'unanimité

3.0 Engagement de directions – école primaire Rawdon

La directrice adjointe par intérim du Service des ressources humaines fait savoir que le comité de sélection a reçu les six candidats en entrevue.

Engagement d'un directeur

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant l'affectation des directions d'école, des directions adjointes d'école et des directions de centre pour l'année scolaire 2019-2020;

École primaire Rawdon

CC-190612-HR-0205

ATTENDU QUE le poste de direction de l'école primaire Rawdon est actuellement vacant;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 10 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Anthony Beliotis que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage Peter Papadeas à titre de directeur de l'école primaire Rawdon, à compter du 1^{er} juillet 2019;

ET QUE la modification suivante soit apportée à la résolution susmentionnée :

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Rawdon	Peter Papadeas	

Adopté à l'unanimité

4.0 Engagement de directions adjointes

4.1 Académie Hillcrest

La directrice générale précise que la commission scolaire a comme premier critère le maintien de la stabilité au sein de l'école.

Engagement d'une
directrice adjointe

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant l'affectation des directions d'école, des directions adjointes d'école et des directions de centre pour l'année scolaire 2019-2020;

Académie Hillcrest

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe de l'Académie Hillcrest est actuellement vacant;

CC-190612-HR-0206

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 7 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage Véronique Bond à titre de directrice adjointe de l'Académie Hillcrest, à compter du 1^{er} juillet 2019;

ET QUE la modification suivante soit apportée à la résolution susmentionnée :

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Académie Hillcrest		Véronique Bond

Adopté à l'unanimité

4.2 École primaire Souvenir

En réponse à une question du commissaire Guy Gagnon, le président précise que les candidats reçus en entrevue feront partie d'un répertoire de remplaçants. Il indique également que plusieurs candidats convoqués en entrevue pour ce poste avaient participé au mois de mars à une séance de rencontres à l'intention des personnes envisageant une transition de carrière en administration scolaire.

La directrice générale indique que, pour continuer sur cette lancée, la commission scolaire transmettra par courriel tout affichage concernant des postes de direction ou de direction adjointe d'école aux personnes ayant participé à ces rencontres.

Engagement d'une
directrice adjointe

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant l'affectation des directions d'école, des directions adjointes d'école et des directions de centre pour l'année scolaire 2019-2020;

École primaire Souvenir

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe de l'école primaire Souvenir est actuellement vacant;

CC-190612-HR-0207

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 7 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage Aline Kozosian à titre de directrice adjointe de l'école primaire Souvenir, à compter du 1^{er} juillet 2019;

ET QUE la modification suivante soit apportée à la résolution susmentionnée :

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Souvenir		Aline Kozosian

Adopté à l'unanimité

5.0 Modification à la résolution – engagement d'un entrepreneur – travaux de plomberie

La coordonnatrice des ressources matérielles explique que le nom de l'école secondaire de Rosemère avait été omis par erreur dans la résolution adoptée concernant l'engagement d'un plombier pour réaliser les travaux dans diverses écoles. Le coût total du projet qui est indiqué dans la résolution initiale comprend les travaux à faire à l'école secondaire de Rosemère.

Modification à la résolution ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190522-MR-0193 octroyant le contrat pour les travaux de plomberie dans diverses écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'entreprise Pompe François Néron inc., au coût total de 405 000,00 \$, avant les taxes (465 648,75 \$, toutes taxes comprises, ou 432 891,34 \$, taxes nettes);

Engagement d'un entrepreneur

Plomberie

ATTENDU QUE les travaux devant être faits à l'école secondaire de Rosemère sont compris dans le coût total de ce projet;

CC-190612-MR-0208

ATTENDU QUE le nom de l'école secondaire de Rosemère a été omis, par erreur, de la liste des écoles visées par lesdits travaux de plomberie;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la modification apportée à la résolution n° CC-190522-MR-0193, soit l'ajout de l'école secondaire de Rosemère à la liste des écoles visées par lesdits travaux de plomberie.

Adopté à l'unanimité

6.0 Période de questions

Aucune question n'est posée.

Le président explique que le but de cette séance extraordinaire visant à nommer une direction et des directions adjointes est de pourvoir tous les postes d'administrateur d'école avant le début de l'année scolaire 2019-2020 et de donner aux administrateurs le temps de faire la transition vers leur nouvelle fonction avec l'aide des administrateurs actuellement en place dans les écoles concernées.

En réponse à un commentaire du commissaire-parent Anthony Beliotis, la directrice générale précise que les administrateurs occupant actuellement des postes intérimaires reprendront leur poste permanent à moins qu'on leur demande de continuer à occuper leur poste intérimaire.

7.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 10 h 24

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 26 juin 2019